ROQUEVAIRE

AUTOMNE 2023 - N° 51

MAGAZINE

Urbanisme

La Loi SRU

SOMMAIRE

Pages 4-9
DOSSIER

Urbanisme
La Loi SRU

Pages 12-13 COMMUNE
Du côté des travaux
Risques majeurs - Inond'action
Les OLD

Pages 14-17 JEUNESSE
La rentrée scolaire
Lutte contre le harcèlement scolaire
Le Centre de Loisirs

Pages 18-22 RÉTROSPECTIVE
Album photos

Pages 10-11
COMMUNE

Le jumelage
Roquevaire
Geestland

Page 23 CULTURE
Palmarès du Trophée des Arts

Pages 24-25 RENCONTRE
Pauline MICHAUX

Page 26 PATRIMOINE
Un pape seigneur de Roquevaire

Page 27 ASSOCIATIONS
Forum des associations
Subventions aux associations

Pages 28-29 SOCIAL
L'aide à la démarche administrative
La CPTS
Départ de Michel MAYOR
Stage d'approfondissement BAFA
Plan canicule

Page 32 TRIBUNE LIBRE
Libre expression des groupes politiques

Page 33 ENVIRONNEMENT
Le tri à la source des biodéchets
Manoeuvres antipollution des Pompiers

Page 34 FOCUS
Informations diverses
Eléments complémentaries dossier eau

Page 35 BLOC NOTES
Etat civil - Numéros utiles
Décès Yves GOVERNALE

Pages 30-31
SPORT

La
Color Run

EDITO

Chères Roquevairoises, Chers Roquevairois,

Depuis le 7 octobre, la violence au Proche Orient remet en cause le difficile processus de Paix souhaité par l'Organisation des Nations Unies. Cette situation dramatique pour les peuples Palestinien et Israélien, menace le Monde d'une escalade guerrière dans l'horreur que la diplomatie peine à enrayer.

Depuis notre Commune, j'appelle à la Paix des Peuples !

Après un nouvel été chaud et sec, les pluies d'automne n'ont pas suffisamment approvisionné les nappes phréatiques. Compte tenu de cette situation exceptionnelle, le Préfet des Bouches-du-Rhône a prorogé l'état de "Crise sécheresse" par arrêté du 11 octobre demandant un usage économe de l'eau et le respect des mesures de restrictions des consommations.

Notre Commune, fidèle à ses valeurs de solidarité a organisé le 21 octobre la deuxième édition de la "Color Run" destinée à collecter des fonds pour la recherche contre le cancer du sein. Ce sont plus de 400 personnes qui ont participé à cette manifestation colorée, sportive et conviviale.

En ce dernier trimestre, nous attendons de connaître l'ensemble des dotations financières dont nous disposerons pour établir notre budget 2024. Soyez assurés que nous arbitrerons nos choix de gestion dans votre seul intérêt et pour réaliser les projets pour lesquels vous nous avez fait confiance.

L'enquête d'utilité publique du projet "Val'Tram" est maintenant terminée, les travaux de construction de la ligne commenceront en 2024, nous suivons de très près ce dossier pour qu'il soit le plus adapté et conforme aux attentes des futurs usagers. Nous militons toujours pour le maintien de la gratuité des transports en commun !

Concernant le PLUi, notre Commune a respecté l'ensemble des prescriptions et orientations imposées dans le cadre réglementaire défini par la Loi. Pour un territoire durable et respectueux de l'environnement, nous avons notamment sanctuarisé les terres agricoles et naturelles.

Les associations Roquevairoises que je remercie, ont animé notre été, notre automne et œuvrent pour faire de cette fin d'année des moments forts et solidaires de rencontres et de partages.

Les fêtes de Noël approchant à grand pas, je souhaite à chaque famille roquevairoise de grands moments de bonheur.

Yves MESNARD
Maire de Roquevaire
Conseiller Métropolitain

www.ville-de-roquevaire.fr

Roquevaire
Provence d'aujourd'hui

ville-de-roquevaire
J'aime

illiwap Mairie de Roquevaire

Directeur de publication : Yves MESNARD ◆ **Comité de publication :** Hélène SPINELLI, Jean PUGENS, René BUQUOY, Linda CERNIAC, Catherine DUFLO-GHISOLFI, Jean-François GUIGOU, Christian OLLIVIER, Gilles TALOTÉ ◆ **Service communication** : Ghislaine CHOQUEL, Nathalie LLÉRENA (04 42 32 94 68) ◆ **Crédit photos** : Service communication ◆ **Journaliste (rencontre)** : Frédéric RAYS ◆ **Conception, maquette** : Nathalie LLÉRÉNA (Service communication) ◆ **Editeur** : Mairie de Roquevaire ◆ **Impression** : Imprimerie CCI (Label "Imprim'Vert") ◆ Dépôt légal : décembre 2012.

La Loi SRU

Qu'est-ce que la Loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) ?

Cette Loi adoptée en 2000 "*vise à recréer un équilibre dans chaque territoire et à répondre à la pénurie en logements sociaux*". Son article 55 oblige les communes de plus de 3500 habitants, appartenant à des agglomérations et à des intercommunalités de plus de 50 000 habitants (comprenant une commune d'au moins 15 000 habitants), à disposer de 25% de logements sociaux sur la totalité de leurs résidences principales.

Roquevaire, comme bien d'autres communes, n'échappe pas à cette règle de la Loi SRU !

Sur un total de 3958 résidences principales au 01/01/2022, Roquevaire comptabilise 464 Logements Locatifs Sociaux (LLS) soit 11,72 %.
Il en manque, donc, selon les services préfectoraux, 526 pour atteindre les 25 % fixés par la Loi !

108 360,32 €
de pénalités appliquées à Roquevaire en 2023 pour déficit de logements sociaux.

Des objectifs impossibles à atteindre !

Même si notre commune doit se conformer à la Loi SRU, avec la meilleure des volontés, ce nombre de logements ne pourra jamais être atteint pour plusieurs raisons :
- 91 % de notre territoire sont rendus inconstructibles par le PLUi (zones A et N imposées et sanctuarisées par le SCoT) et par les différents Plans de Prévention des Risques : PPR Inondations, PPR Incendies Feux de forêt et PPR Effondrement.
- Notre commune ne dispose pas de foncier constructible disponible à proposer aux bailleurs. La quintessence a été tirée du peu de biens dont elle était propriétaire (ancienne Mairie, immeuble Maurras, Câprerie).
- Le prix exorbitant du foncier rend difficile la construction de nouveaux logements sociaux. Les bailleurs ont du mal à équilibrer leur bilan à cause de l'inflation concernant les matériaux et une augmentation des taux d'intérêt. Ce secteur est d'ailleurs en train de connaitre un très grave ralentissement de son activité.

Demain, sera-t-il encore possible de construire à Roquevaire ?

Nous tenons à préciser que si Roquevaire est autonome pour son approvisionnement en eau, elle est seulement alimentée par un prélèvement en nappe sans sécurisation par une autre ressource (comme le raccordement au système Verdon-Durance).

Actuellement, ce problème lié au manque d'eau n'est pas pris en compte dans le cadre de la Loi SRU alors que les crises "sècheresse" à répétition impacteront, obligatoirement et fortement, l'urbanisation future de notre commune.

Le Clos Castellan

Après avoir été vendu par un propriétaire privé à l'Etablissement Public Foncier (EPF), le Clos Castellan a été acquis par le bailleur social Logis Méditerranée pour la construction de logements sociaux.
Au total, cette opération compte deux bâtiments neufs respectivement de 13 et 15 logements, la bastide rénovée de 18 logements, soit 46 logements sociaux dont 22 pour le maintien des personnes âgées à domicile. 47 places de stationnement sont également prévues en souterrain et les rez-de-chaussée seront occupés par des activités commerciales et de services.

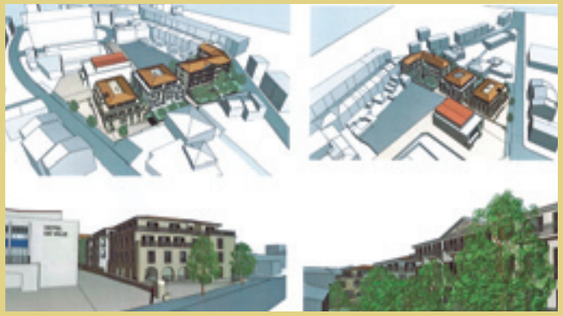

LE LOGEMENT

Les statistiques de la Métropole Aix-Marseille-Provence pour l'élaboration de son Programme Local de l'Habitat (P.L.H)

18 % des jeunes n'ont pas les moyens de se loger par manque d'offre locative et restent chez leurs parents.
La population des plus de 75 ans, en nette augmentation, rencontre des difficultés à se loger .

59723 demandes de logements sociaux recensées sur toute la Métropole.
Une pression très forte sur le logement des plus modestes. Le prix du marché privé reste très élevé et le nombre de logements sociaux est très insuffisant.

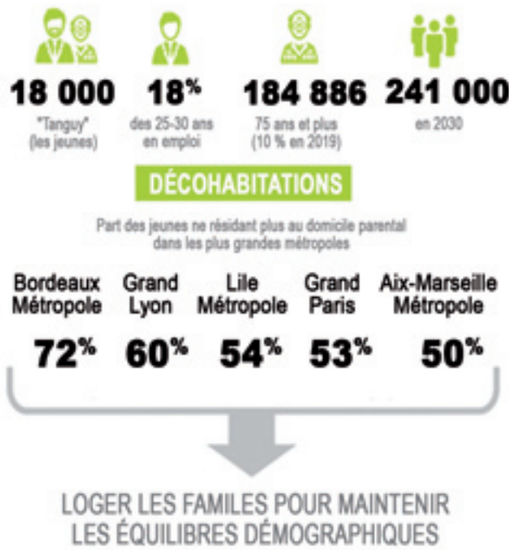

7% de logements indignes sont majoritairement occupés par les plus démunis.
Pas assez de production de logements sociaux pour inverser cette tendance : sur 8450 logements livrés en 2021, seulement 2046 étaient destinés au social à l'échelle de la Métropole.

Un éloigement accru entre les bassins de vie et les bassins d'emploi, d'où l'intérêt de développer les transports en commun.

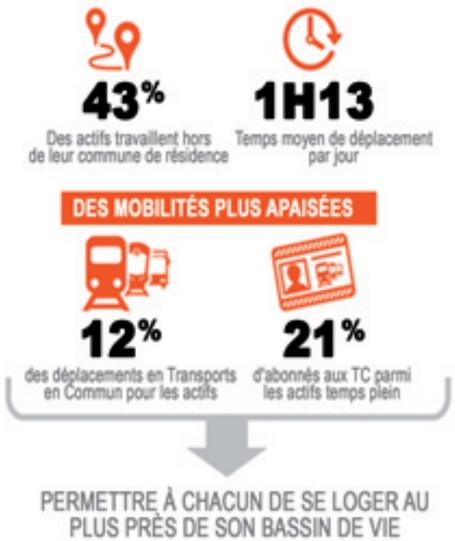

LES ORIENTATIONS DU PLH

◆ LE PLH S'APPUIE SUR DEUX PILIERS

- Le traitement du parc existant
doit répondre aux objectifs de sobriété foncière et d'optimisation des ressources, et accompagner la requalification de patrimoine bâti en anticipant sa dégradation.

- La production neuve
doit répondre à la croissance démographique sur les secteurs prioritaires et renouveler le parc existant par une offre mieux adaptée aux besoins, afin de proposer une offre diversifiée, de qualité, répondant aux enjeux environnementaux.

Pour revenir à un rythme de 11000 logements nouveaux/an dont 5200 logements sociaux.

◆ LE PLH S'INSCRIT DANS UNE PRODUCTION VOLONTARISTE DE LOGEMENTS SOCIAUX

Un effort de relance de la production porté par toutes les communes.

DENSIFICATION URBAINE

La Métropole Aix-Marseille-Provence s'inscrit pleinement dans la Densification Urbaine de l'Habitat, une obligation de la Loi Climat et Résilience. Elle intègre dans la lutte contre l'artificialisation des sols naturels, des mesures pour reconstruire la ville sur la ville et améliorer le cadre de vie : reconquête des friches urbaines, des logements vacants, mise en place de Zones à Faibles Emissions (ZFE) laissant les voitures les plus polluantes à l'extérieur des centres-villes, développement des transports en commun et interdiction d'implanter de nouveaux centres commerciaux sur des sols naturels ou agricoles.

Comment, pour les communes, transformer ces contraintes législatives en une opportunité pour améliorer la qualité de vie ?
A l'heure du "Zéro Artificialisation Nette" (ZAN) prôné par l'Etat et des enjeux de sobriété écologique, la revitalisation des cœurs de ville et de village, et par voie de conséquence de la densification, est plus que jamais d'actualité.

Une enquête citoyenne sur la densification urbaine a été menée en juin 2023, par le Conseil de Développement de la Métropole Aix-Marseille-Provence. La densification remporte une nette adhésion.
Plus de 3 habitants sur 4 de la Métropole sont "plutôt d'accord" et "tout à fait d'accord" avec l'idée qu'il est préférable de construire plus de logements là où il y en a déjà, plutôt que d'urbaniser des zones agricoles et naturelles.

LA DENSITÉ DE LA MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE EN QUELQUES CHIFFRES.

3.150 km²
Soit 6 fois celle de Lyon et 4 fois le Grand Paris

1,9 millions d'habitants
avec de fortes inégalités territoriales et sociales

760.000 emplois

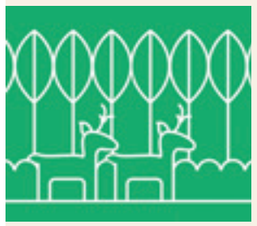

Espaces naturels
50 %

Espaces urbanisés
27 %

Zones agricoles
19 %

Zones humides
4 %

Densité d'occupation humaine
596 hab/km²
2654 pour la Métropole de Lyon
et 8713 pour le Grand Paris

Son cadre de vie est un atout, tant pour ses habitants que pour les touristes.

Un recours gracieux du Préfet contre le PLUi métropolitain

A la suite de la délibération du 29 juin 2023 du Conseil Métropolitain approuvant le Plan Local d'Urbanisme intercommunal du Pays d'Aubagne et de l'Etoile en date du 29 août 2023, Monsieur Le Préfet des Bouches-du-Rhône a rédigé une lettre d'observations de douze pages valant recours gracieux à la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence.
Les principaux griefs concernent la production insuffisante de logements, la non prise en compte des risques naturels notamment au Col de l'Ange à Cuges les Pins, au Vert Clos à Peypin et le non-respect de la sanctuarisation des terres agricoles à Aubagne.
Par une lettre du 26 octobre 2023, les services métropolitains ont répondu que la production de logements et la mixité sociale sont en adéquation avec la capacité réelle du Territoire.
En revanche, ils maintiennent les Opérations d'Aménagement et de Programmation (OAP) du Col de l'Ange et du Vert Clos. Ils répondent favorablement à la demande de Monsieur le Préfet ; les 9,2 hectares au sein de la plaine de Beaudinard ne seront pas urbanisés et redeviennent une zone agricole.
La balle est à nouveau dans le camp du Préfet.
Il est à noter que notre commune de Roquevaire n'a pas fait l'objet de remarque dans le cadre de ce recours !

On vous en dit plus...

LE DROIT DE PROPRIÉTÉ
(article 544 du Code civil).

Toute personne a le droit de jouir de la propriété des biens qu'elle a acquis légalement, de les utiliser, d'en disposer (pourvu qu'elle n'en fasse pas un usage prohibé par les lois ou par les règlements), et de les léguer ou les vendre.
Lorsqu'un bien en vente se situe dans une zone de préemption, la mairie doit recevoir la déclaration d'intention d'aliéner (DIA) de la part du notaire en charge de la transaction.
A compter de la réception de ce document, elle bénéficie alors de deux mois pour préempter le bien ou y renoncer.
Pour savoir si votre bien se situe dans un périmètre de droit de préemption, rapprochez-vous du service urbanisme de la commune.

PERMIS DE CONSTRUIRE

Le Maire, contrairement aux idées reçues, ne peut pas refuser un permis de construire si celui-ci est conforme au code de l'urbanisme.
Des recours, tant gracieux que contentieux, peuvent être effectués pendant un délai défini par la loi.
Ces recours doivent être motivés en fait et en droit.
Attention, si ce n'est pas le cas, le Tribunal saisi par l'autorité ayant délivré l'autorisation de construire, peut juger le recours abusif et prononcer une condamnation à l'encontre de son auteur (particulier ou association).

Le jumelage
Roquevaire - Geestland

En 2018, la Commune de Roquevaire a invité les correspondants des élèves du Collège Louis Aragon, le Bourgmestre de Geestland, M. Thorsten KRÜGER, la principale du Collège allemand, Mme Isabella GRÜNINGER, à célébrer le Centenaire de l'Armistice.

Une amitié forte est née, portant haut les couleurs de la Paix que le jumelage entre nos deux communes va sceller. Repoussé pour cause de crise sanitaire, c'est aujourd'hui avec Mme Gabi KASTEN, nouvellement élue, que nous reprenons ce projet.

Sensible à cette initiative, Mme Marina MESURE, députée européenne, a invité ce 3 octobre, les vingt-quatre élèves des classes de 4ème et de 3ème section bilingue de notre collège, leurs deux professeures Mmes Isabelle AUTISSIER et Sanela PRAT, nos élues Mmes Monique RAVEL et Laurence FOURIAU, à visiter le Parlement Européen de Strasbourg avec leurs homologues allemands. Nos jeunes s'y sont rencontrés pour la première fois, accompagnés de M. Niklas GREBE, élu de Geestland, qui représentait Mme Gabi KASTEN.

C'est avec émotion que, sous les drapeaux de l'Union Européenne, nous avons échangé nos conventions de jumelage afin de travailler ensemble sur des missions éducatives, culturelles, sportives et touristiques.
Sur la passerelle des Deux Rives, surplombant le Rhin, de manière symbolique, drapeaux français et allemands ont été déployés.

Mme Marina MESURE et son homologue allemand M. David Mc ALISTER ont expliqué aux quarante-huit adolescents, leurs missions. Attentifs et curieux, sur le mode électoral, le pourquoi des lois européennes, ils ont été très sensibles à la découverte de cette institution.

Voilà une belle initiative que ce premier pas vers le jumelage, qui renforcera les liens d'amitiés et de solidarité entre la France et l'Allemagne.

Du côté des travaux

PARKING DU PRÉ

Le réaménagement a consisté à désimperméabiliser le parking et à sécuriser le cheminement piéton entre le boulodrome Maurin et le pont du cimetière. L'éclairage public a également été modernisé avec onze lanternes de style classique rappelant celles du Cours Negrel Féraud. Les lampes à iodures métalliques ont été remplacées par des LEDs.
Coût des travaux : 230.000 € TTC subventionnés en partie par le Conseil Départemental 13.

BORNES TEXTILES

En accord avec les services de la Métropole, des bornes à textiles ont été implantées sur différents points de la commune : parking Rolland à Roquevaire, parking des écoles à Pont de l'Étoile, plateau sportif Christophe Pignol à Lascours, en plus de celle déjà présente route de Nanon à Pont de l'Etoile.

DÉFIBRILLATEURS EXTERNES AUTOMATISÉS (DAE)

Accompagné d'un massage cardiaque, le défibrillateur contribue à augmenter significativement les chances de survie en cas d'arrêt cardiaque.
Des défibrillateurs ont été installés à l'école maternelle La Quisounaïo et l'élémentaire Joseph Martinat de Roquevaire, au groupe scolaire de Pont de l'Etoile, et sur Lascours, à la maternelle et dans la salle municipale L'Entrepôt.

RÉNOVATION DES FAÇADES SUD ET OUEST DE L'ÉGLISE SAINT-VINCENT : EN COURS

Après le nettoiement des pierres, deux couches d'enduit seront réalisées avant le badigeonnage à la chaux. De nouvelles gouttières et leurs descentes seront posées. Les vitraux nettoyés disposeront désormais de grilles de protection en métal laissant passer la lumière.
Montant des travaux : 244.145 € TTC, avec une subvention du Conseil Départemental 13 de 110.390 €.

BERGES DE L'HUVEAUNE

Le service espace verts de la Ville a procédé au nettoyage des berges le long de l'Huveaune au niveau du parking en entrée de ville de Pont de l'Étoile.

RISQUES MAJEURS

Mieux se préparer au risque inondation

Mardi 10 octobre à la Salle Monseigneur Fabre, la commune de Roquevaire recevait le Réseau Risques Majeurs de la Métropole Aix-Marseille-Provence, sur la thématique des inondations et de leur prévention. L'occasion pour les communes d'échanger avec des professionnels (GEMAPI, Epage Huca...).
Soixante-cinq participants étaient présents, représentant trente-huit communes sur les quatre vingt-douze que compte la Métropole, sachant que toutes les communes ne sont pas concernées par le risque inondation.
Il est primordial pour les communes de se préparer aux différents risques, d'organiser des exercices de mise en situation afin d'appréhender au mieux les différents scénarios.
Roquevaire est une pionnière dans ce domaine car elle possède depuis plusieurs années des Plans de Prévention des Risques (PPRI - Inondation ; PPRIF - Incendie de Forêt) ainsi qu'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS).
À l'issue de cette réunion, en attendant la cérémonie officielle à l'Assemblée Nationale, le directeur Monsieur PEREZ a remis à Monsieur Olivier FREGEAC, président du réseau et Maire de Peyrolles le premier Label Résilience France qui récompense la Métropole pour son action dans la gestion des risques.

INOND'ACTION

Face aux inondations, réduire la vulnérabilité de votre logement.

Le syndicat intercommunal "Epage Huca" associé à la Commune de Roquevaire a lancé le dispositif "Inond'Action". Le 14 novembre à Pont de l'Etoile, une réunion publique a permis de présenter l'action engagée. Les riverains concernés par le risque inondation peuvent bénéficier d'un diagnostic entièrement pris en charge par Epage Huca, afin d'identifier les mesures pour se protéger. Les préconisations peuvent ensuite être mises en œuvre en bénéficiant de 80% d'aides financières et d'un accompagnement administratif et technique jusqu'au bout du dossier.

Pour tout renseignement : 07 44 44 08 79 - inond-action@epagehuca.fr

En scannant ce QR Code, vous pourrez accéder au lien permettant de visualiser la carte interactive pour situer votre habitation ou votre lieu de travail vis à vis du risque inondation.

LES OBLIGATIONS LÉGALES DE DÉBROUSSAILLEMENT

Pour réduire le nombre et l'impact des incendies de forêts

La Municipalité a organisé, en octobre et novembre, des réunions d'information animées par des intervenants de la Métropole, du Centre d'Incendie et de Secours et des adjoints à la sécurité de Roquevaire.
Les réunions ont eu lieu à Pont de l'Etoile, Roquevaire et Lascours afin de sensibiliser les riverains aux Obligations Légales de Débroussaillement et d'appréhender les questions règlementaires.

Infos : https://www.bouches-du-rhone.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Agriculture-foret-et-developpement-rural/Foret/Debroussaillement/Le-debroussaillement

La rentrée scolaire

903 enfants, dont 6 enfants scolarisés en Classe ULIS, ont repris le chemin des écoles communales ce 4 septembre.
736 fréquentent le restaurant scolaire, soit 82 % des enfants scolarisés.

LE SECTEUR SCOLAIRE
2,5
millions par an
Soit 27 % des dépenses de fonctionnement

Parmi ces dépenses :
- 47.000 € sont consacrés à l'achat des fournitures scolaires
- 27.000 € sont versés aux coopératives scolaires pour l'organisation de sorties, de projets éducatifs et autres classes de découvertes.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouvelles enseignantes qui ont rejoint nos établissements scolaires :

A Lascours : Mesdames BOETSCH Laetitia, BRUNI Marion, CIAIS Marie, ROLLAND GIRAUDEL Priscille, IZRAEL Armelle, PERRIN MARTINEZ Marie.
A Roquevaire : Mesdames BEAUQUIER Chloé, FAUVERGUE Laetitia, TRENCA Christine.

Le saviez-vous ?

TERRES DE CUISINE

Vous pouvez consulter en un clin d'œil les menus servis à la cantine avec l'application "Terres de Cuisine".
Elle permet aux parents de connaitre chaque jour le menu de leurs enfants dans les restaurants scolaires de la commune et d'être alertés de la présence d'allergènes.
Les infos accessibles : les menus sur plusieurs jours, la description des plats, le détail des ingrédients : provenance, plats bio, locaux ou labellisés (AOC, Label Rouge).
Cette application gratuite fonctionne sur smartphone et tablette.

Lutte contre le harcèlement scolaire

Le harcèlement c'est la répétition de propos et de comportements ayant pour but de faire souffrir la victime.
Il a toujours existé mais il est maintenant amplifié par les réseaux sociaux : le cyberharcèlement.

La Journée nationale "Non Au Harcèlement Scolaire" du 9 novembre a été l'occasion de parler de cette violence et de briser ce tabou aux conséquences désastreuses. Instaurée en 2015, cette journée de mobilisation constitue l'un des temps forts du programme de lutte contre le harcèlement à l'école (pHARe).

Une fois de plus, les écoles de Roquevaire se sont mobilisées pour sensibiliser les élèves.
A Lascours notamment, les enfants ont travaillé sur le thème du harcèlement à partir d'albums et/ou films. Ils ont réalisé des affiches. Un "dress code" vert avait été décidé et, le matin, ils sont arrivés avec un ruban/bracelet et un haut de couleur verte, y compris les maternels qui ont amené leurs mascottes en peluche !
Cette journée fut un temps fort pour sensibiliser les élèves mais le travail sur ce thème se déroule tout au long de l'année.

L'Education Nationale a renforcé son action contre le harcèlement scolaire. Tous les élèves du CE2 jusqu'au Lycée ont été invités à remplir un document, anonyme, d'autoévaluation. C'est dans ce cadre que le collège Louis Aragon de Roquevaire a été, lui aussi mobilisé.
Charge ensuite aux enseignants d'évaluer si les enfants sont victimes de harcèlement scolaire et de mettre en pratique les procédures pour identifier les victimes et les protéger.

De leurs côtés, le Département des Bouches-du-Rhône et la Région Sud ont mis en place un plan anti-harcèlement financé à hauteur d'un million d'Euros.

Nous constatons chaque jour, que les réseaux sociaux en ligne génèrent de nouvelles violences bien au-delà des publics les plus jeunes. La communication n'est plus modérée par la relation directe à l'autre. La violence s'exprime et s'amplifie au travers des écrans. Paradoxalement, la multiplication des moyens de communiquer déshumanise les relations entre les individus.

La Municipalité de Roquevaire proposera prochainement une charte de modération des réseaux sociaux de la Commune.

Numéro vert 3018
à destination des élèves, parents, professionnels Gratuit, il est anonyme et confidentiel - 7j/7 - de 9h00 à 23h00

Visite du Stade Vélodrome

Visite des animaux à la ferme

Activités manuelles

Spectacle en juillet à l'ECD

Soirée pizzas entre Jouns

Escrime avec Horizon Sport

Jeux d'eau, baignade et pique-nique au Lac de Peyrolles

Le Centre de Loisirs

Une formule indispensable !

Grâce aux services de la Ville, nos enfants, de 3 à 17 ans, passent des vacances sportives, culturelles, éducatives et festives !

Que serait l'été sans le Centre de Loisirs ! Ce dispositif incontournable des vacances permet aux parents de faire garder leur enfant tout en leur offrant un environnement débordant d'activités. Pour nos petits Roquevairois, c'est l'occasion de retrouver les copains dans un lieu où l'on s'amuse autour d'un programme riche, varié et pensé selon la tranche d'âge par notre dynamique équipe de directeurs (Coralie, Vincent, Patrice et Yassine) sous la houlette de Mathilde, la coordinatrice.

En juillet, ce sont en moyenne 190 enfants et en août 125 qui sont accueillis quotidiennement par les animateurs. Un défi d'envergure dont la réussite tient à la fois de la rigueur de l'organisation et à la qualité de son contenu. Toutes les activités sont articulées autour de thématiques différentes donnant aux enfants l'occasion de profiter pleinement de leur séjour.

Chaque semaine, une sortie ou un événement exceptionnels étaient planifiés : Kiddy Parc, Parc Aoubré pour les Maternels, Bois des Lutins, Visite de Marseille et du Stade Vélodrome pour les élémentaires et pré-ados, et pour tous, structures gonflables aquatiques, lac de Peyrolles, Aqualand, veillées, et en point d'orgue, la participation à la traditionnelle Cavalcade de la Saint-Eloi. Toutes nos félicitations aux enfants et aux animateurs pour la confection des fleurs et la conception du char.

Structures gonflables

Sortie au Parc Borely à Marseille

Veillée et nuitée à l'ECD

Soirée pyjama

Projet des fleurs suspendues

Sortie au Bois des Lutins

Séance d'enregistrement

Bal du 13 juillet

Ambiance festive sur le Cours Négrel Féraud avec Marjorie et Bastien du groupe Music and Band, sur un répertoire années 80, dance et pop !

Commémorations

Fête nationale du 14 juillet

La commémoration a débuté avec un défilé de véhicules des pompiers et du CCFF, parti du nouveau Centre de Secours jusqu'au cours Négrel Féraud où grades et médailles ont été remis aux Sapeurs-pompiers par les Officiels, M. le Maire Yves Mesnard et Mme la Députée européenne Marina Mesure. Les Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) ont quant à eux reçu un diplôme validant, avec brio, leur deuxième année de formation. Le cortège s'est ensuite rendu au Monument aux Morts du cimetière pour le dépôt de gerbes où tous ont entonné avec émotion et ferveur La Marseillaise.

21 août : 79ème anniversaire de la Libération de Roquevaire

Le 15 août 1944 débutait le Débarquement en Provence dans la baie de Saint Tropez.
Le 21 août, Roquevaire était libéré.

Des rassemblements se sont tenus devant la stèle des Tirailleurs Algériens aux Escanebières à Lascours, sur la stèle de Jean Pinna au Vallon St Vincent et au Monument aux Morts du Square de Verdun en mémoire des combattants tombés pour notre liberté. Les participants, nombreux, se sont retrouvés à l'Hôtel de Ville où Monsieur le Maire a rappelé à notre souvenir tous ceux, civils ou militaires, quelles que soient leurs origines ou religions, qui ont participé à la libération de notre Ville, de notre Pays.

Appel des Maires de France

A l'initiative de l'association des Maires de France et suite aux violences auxquelles notre pays a fait face pendant plusieurs jours, un rassemblement a été organisé le 3 juillet sur le parvis de l'Hôtel de Ville pour signifier la détermination de Roquevaire à un retour au calme et à l'apaisement.

Théâtre
"À La Cour de Monsieur Molière"

La Municipalité de Roquevaire et l'Office de Tourisme Intercommunal du Pays d'Aubagne et de l'Etoile ont offert une soirée théâtrale le mercredi 5 juillet à 20h30, salle Monseigneur Fabre.
Le public conquis n'a pas manqué de saluer les artistes à la fin du spectacle.

Concours de chant
"Les étoiles roquevairoises"

Notre Atrium a résonné ces 15 et 16 juillet des voix des candidats du concours de chant organisé par l'Académie des Etoiles, en partenariat avec la Municipalité.
Cet événement, reconnu comme étant l'un des plus grands concours de chant du sud créé en 2016, s'est tenu pour la première fois à Roquevaire devant plus de 400 personnes.

Les jurys des ½ finales et finales, dont la tâche difficile de départager les lauréats des 5 catégories, étaient composés de personnalités émérites du monde musical et des élus roquevairois Mme Monique RAVEL et M. Christian OLLIVIER.
3 candidats ont été récompensés par catégorie, les premières places ont été attribuées à : Maely, catégorie enfant ; Chiara, catégorie ado ; Andréa, catégorie adulte ; Chantal, catégorie sénior nouvellement créée cette année ; Enzo Cometto, catégorie auteur compositeur interprète.

Concours de boules

Tout l'été, mais aussi les mercredis et vendredis le reste de l'année, le boulondrome Maurin est largement fréquenté par les amateurs de boules venus participer aux concours organisés par La Boule Roquevairoise.
Des concours sont également organisés à Lascours par La Boule du Garlaban.

Les fêtes votives *de Roquevaire*

Du 12 au 15 août, la fête votive de Roquevaire organisée par la Municipalité de Roquevaire a été un réel succès. Les soirées se sont enchaînées avec Aubagne Jazz Band, le duo Live Kaaz, le concert Génération Top 50 et le spectacle haut en couleurs “Roquevaire fait son cabaret” avec Marco Léna Prod. La fête foraine a ravi petits et grands.

Le 15 août, la Messe célébrée par le Père Christian Papazian est dédiée à Eloi, saint patron notamment des maréchaux-ferrants.
La Cavalcade organisée par la Confrérie Saint-Eloi Saint-Vincent, a été largement saluée par le public venu en nombre.

La Saint-Eloi *de Lascours*

Bravo au Comité des Fêtes de Lascours qui a tout fait, malgré les mauvais tours de la météo, pour faire de cette Saint-Eloi une réussite. Si la Cavalcade et la course à obstacles ont dû être annulées, les soirées musicales, la grande “parade enchantée”, la course de vélo, les animations enfants et les concours de boules ont rassemblé de nombreux participants.
Merci à tous de mettre autant de coeur à faire perdurer les traditions.

Fête de l'abeille et du miel

Une 19ème édition organisée avec succès par le Groupement Apicole d'Entraide du Garlaban (GAEG) le 24 septembre, salle Raymond Reynaud : rencontres avec des apiculteurs passionnés, animations autour de la ruche (extractions de miel, utilisation de l'enfumoir, ruche pédagogique...), stands, dégustations, ateliers enfants...

Salon du bien-être

Cette deuxième édition organisée les 30 septembre et 1er octobre par l'association Roq Event Créa, a rassemblé des artisans, des thérapeutes de médecine douce, des médiums, des voyants et proposé des ateliers et conférences.

Théâtre
"Orage, eau des espoirs"

Des quiproquos, des situations ubuesques... les comédiens amateurs de la troupe "Les Fous-Velins" ont ravi le public lors de cette représentation théâtrale le 15 octobre salle Monseigneur Fabre.

Jack l'éventreur

Le 20 octobre, la bibliothèque a pris des airs de rues londoniennes... avec un réel talent de conteur, Astier Holmes nous a entraînés dans un récit envoutant où la magie et le mentalisme étaient au service de l'enquête.

One-man Show RAYMA
"Tranches de vie"

Samedi 21 octobre, c'est sous un tonnerre d'applaudissements que s'est déroulée l'ouverture des Automnales. Rayma, a su captiver le public en racontant ses "tartines de vie". Le public a été transporté et conquis. Un vrai coup de cœur !

Le Trophée
des Arts

C'est devant une assistance nombreuse qu'a été dévoilé, vendredi 30 septembre, le palmarès du Trophée des Arts organisé par la Ville. Quatre-vingt-treize œuvres y étaient présentées par cinquante artistes. Le jury composé de Mmes Francine KERSTENE, Nathalie BARRILLON, Mireille CARLETTI, Françoise MALLET, Marie-José CHERINGOU, Magali BLANDIN et de l'élu au patrimoine M. Christian OLLIVIER, s'est réuni le 28 septembre et a attribué les prix à :

◆ 1er Trophée : Thème "La lumière"
M. Gilles MONACO - N° 50 "Alien-théory" (photo)
◆ 2ème Trophée :
Mme Gladis ZERBIB - N° 92 "Voiles à l'ancre" (peinture)
◆ 3ème Trophée :
M. Robert MONGAILLARD - N° 52 "Cœur à prendre" (sculpture)

◆ Trophée "Patrimoine" :
Mme Sophie ELMOSNINO - N° 18 "Au cœur de mon village" (peinture - tryptique)

Le prix spécial public, a été décerné à Mme Elisabeth FACINO pour son tableau "Reflets", remis lors de la clôture du Trophée le dimanche 08 octobre.

Des artistes en herbe !

C'est aussi l'occasion pour nos petits scolaires d'observer les oeuvres réalisées, d'aborder les diffentes techniques utilisées et de s'essayer à reproduire un tableau.

Pauline et la jument Bianca

Pauline MICHAUX,
Elle tient bon la bride !

A l'entendre évoquer la prochaine et dernière cavalcade de l'année, celle de Pourrières, on a vite compris que pour Pauline, la Saint Eloi n'est pas une mince affaire. Elle dit elle-même qu'elle est née avec et se souvient qu'elle y participait déjà à 4 ou 5 ans. Roquevairoise - sa famille l'est aussi - et fière de l'être, elle a le parcours classique et plutôt bien réussi d'une jeune fille de bientôt 20 ans.

Après l'école et le collège à Roquevaire, elle poursuit sa scolarité au lycée Joliot-Curie à Aubagne où elle obtient le baccalauréat. Elle est depuis cette année inscrite dans une formation en alternance de manipulatrice-radio à l'hôpital d'Aubagne.
Sportive elle a pratiqué jusqu'à l'an passé le handball mais fonction d'un emploi du temps aujourd'hui bien chargé, elle a dû y renoncer, ce qu'elle assume parfaitement considérant que ses études sont prioritaires et que son engagement "plein format" à la Confrérie Saint-Eloi Saint-Vincent de Roquevaire est à la fois volontaire et passionné.

Pour Pauline, revendiquer un tel attachement à la Saint-Eloi lui semble tout naturel. Elle mesure avec beaucoup de lucidité toute la place que cela prend dans sa vie mais aussi en retour tout le plaisir qu'elle y trouve. Après avoir défilé toute petite sur les chars et puis ensuite être montée sur les chevaux elle est aujourd'hui pleinement intégrée au sein de l'équipe qui depuis de nombreuses années, maintient avec beaucoup de détermination et de volonté, cette tradition provençale de la cavalcade qui remonte au moyen-âge et qui met à l'honneur avec fifres et tambourins, les charretiers et paysans.

Il faut bien savoir que pour réussir la cavalcade du 15 août, c'est une année pleine et entière d'investissement pour Pauline et l'ensemble des membres de la confrérie.
C'est d'abord la participation aux cavalcades des villages alentours (Cuges, Gémenos, Nans, etc) mais c'est aussi ici à Roquevaire, l'organisation de la Fête de l'âne le 1er mai, de la soirée corse, du marché de Noël et de la descente des bergers, des lotos et de bien d'autres initiatives tout au long de l'année.

Le grand moment c'est bien entendu ce 15 août aux couleurs de la fête et de la Provence, et cette grande cavalcade à Roquevaire avec des aubades aux habitants, le banquet des charretiers et pour finir "l'enchantement" de la bride qui est en fait la vente aux enchères de ce qu'on nomme aussi le gaillardet et qui fait de celui qui l'a ou le détient le capitaine de la Saint-Eloi pour l'année qui suit.

Et pour Pauline justement, 2023 restera une année exceptionnelle, celle de la consécration.
Elle y pensait souvent, elle en parlait en famille et avec ses amis. Elle en rêvait mais ça lui semblait hors de portée. C'était en quelque sorte la conquête du Graal, son Graal à elle ! Alors Il n'est donc pas besoin d'en dire d'avantage sur la joie que fût la sienne quand, on lui remit la bride. En témoigne encore, un peu de buée dans les yeux quand elle en parle.
Et si elle n'est pas la première à devenir capitaine - deux femmes l'ont été avant elle au sein des confréries de la région - c'est à coup sûr une première à Roquevaire.
Ce capitanat est en quelque sorte l'aboutissement d'une grande et authentique passion.
Alors, on souhaite à Pauline, une pleine et belle année à la tête de la Saint-Eloi sachant déjà qu'elle tiendra bon la bride !

F. RAYS

LES CHRONIQUES de Christian

Roquevaire a eu pour Seigneur... un Pape (1365-1366) !

Urbain V - Huile sur bois de Henri Serrur (XIXe siècle, Palais des papes d'Avignon).

Guillaume de Grimoard de Grisac, hobereau lozérois de naissance, était professeur et diplomate. Abbé de Saint-Victor en août 1361, il eut pour ambition de mener rapidement l'ancien projet de l'abbaye d'acquérir les seigneuries de l'Huveaune.
Pape le 28 septembre 1362, sous le nom d'Urbain V, il acheta celle de Roquevaire en 1365.
A la veille de cette étape, deux seigneurs se la partagent encore : Guillaume de Marseille en avait les deux tiers et Raymond Bernardi de Flamenc le tiers restant (acquis de la reine en 1304). Bernard de Saint-Etienne, habilité à cet effet par une procuration du 1er janvier 1365, acheta au nom du Pape, la part de Guillaume de Marseille le 11 janvier et celle de Raymond Bernardi le 5 avril. Le prix d'achat fut de 4.000 florins d'or pour la première part, 2.000 pour la seconde. Les deux actes furent passés au Palais des Papes en Avignon.
Voilà comment le Pape Urbain V prit possession de la seigneurie de Roquevaire et de son château !

Bibliographie :
ROQUEVAIRE (Histoire de la ville de) et ses seigneurs au Moyen-Âge par Joseph-Hyacinthe Albanès.
ROQUEVAIRE (Petite histoire de) par René Verrier.

Les ruines des remparts du château de Roquevaire

Le public a répondu présent au Forum des associations

Organisé par le service ASAP, c'était le rendez-vous incontournable de la rentrée pour le secteur associatif !
Samedi 2 septembre sur le cours Négrel Féraud, une quarantaine d'associations culturelles, sportives, artistiques, caritatives, sociales... étaient présentes et le public a pu ainsi découvrir ou redécouvrir cette diversité.
Vous pouvez consulter le guide des associations sur le site internet de la ville.

Roquevaire bénéficie d'un tissu associatif particulièrement riche et actif.

Ils contribue à l'animation, à la solidarité, au vivre ensemble de la commune. Autant d'actions et de valeurs partagées avec la Ville qui lui accorde un grand soutien notamment par l'octroi de subventions ou par la mise à disposition d'aides indirectes (prêt de matériels, de locaux, de véhicules, de salles, d'espaces sportifs et publics...).
Les dossiers de demandes de subventions sont téléchargeables sur le site de la ville à l'adresse :
https://ville-de-roquevaire.fr/services/vie-associative/
et doivent être remis, dûment remplis, **au plus tard le 15 janvier 2024** au service ASAP (1er étage de la mairie) du lundi au vendredi de 8h à 12h.

Infos : 04.42.32.91.53 - asap@ville-roquevaire.fr

Actualité

L'ASSOCIATION DES DÉCORÉS DU TRAVAIL DES CANTONS D'AUBAGNE ET D'ALLAUCH EST DISSOUTE.

L'Assemblée Générale extraordinaire du 4 novembre 2023 a prononcé la dissolution de l'association. Lors du renouvellement des administrateurs tous démissionnaires, personne n'a candidaté pour les remplacer.
C'est la mort dans l'âme que Madame Simone ROSSLER, sa Présidente a procédé à la liquidation des biens ce jour. Souhaitons qu'il ne s'agisse là que d'un endormissement.
Malheureusement, de plus en plus d'associations doivent faire face à un manque croissant de bénévoles ces dernières années. Pourtant, ce sont bien eux qui permettent de maintenir le lien social et le vivre ensemble.

L'aide à la démarche administrative

Face à la multiplication des démarches obligatoires en ligne, les usagers se retrouvent parfois démunis. Les élues du CCAS ont décidé de mettre en place un dispositif d'aide à la démarche administrative.

Dans un premier temps, depuis 2022, le personnel du CCAS a participé à différentes formations réglementaires qui leur a permis d'être habilité "Aidants Connect", un service public numérique qui permet à des professionnels de réaliser des démarches en ligne de manière légale et sécurisée pour le compte de personnes en difficulté en utilisant de façon confidentielle les données à caractère personnelle. Le compte Aidants Connect est partagé entre les agents d'une même structure afin de faciliter l'accompagnement des bénéficiaires.

En complément, un service d'aide à la démarche administrative a été mis en place auprès des administrés. Une communication municipale sera faite régulièrement sur les modalités de rendez-vous.

Un tableau récapitulatif a été mis en place depuis le 1er avril 2023. A ce jour, les demandes concernent principalement :

- La pré-demande CNI + Passeport
- Le coup de pouce énergie
- La création d'un compte AMELI (Sécurité Sociale) avec création d'une adresse électronique
- La déclaration trimestrielle des ressources pour la CAF

On note une augmentation significative des demandes depuis le début de l'année 2023, ce qui confirme l'utilité de ce Service Public.

Départ à la retraite
de Monsieur Michel MAYOR

Titulaire du poste de Directeur des Maisons de Retraites Publiques Intercommunales Auriol Roquevaire depuis 2011, Monsieur MAYOR a fait valoir ses droits à la retraite en octobre 2023. A cette occasion, Monsieur le Maire Yves MESNARD lui a remis la Médaille de la Ville.
Un grand merci à lui pour sa gestion humaine et rigoureuse de ces structures dans lesquelles nos anciens peuvent couler des jours heureux accompagnés par des professionnels de qualité.
C'est Monsieur Pascal SANDMAN, en poste jusque-là à l'Hôpital d'Aubagne qui assure désormais cette responsabilité.

La CPTS

Le 21 septembre 2023, la CPTS du Pays d'Aubagne et de l'Étoile a organisé, sur Roquevaire, une rencontre avec ses différents partenaires autour du thème de la santé des personnes du bel âge. Cette rencontre a été suivie d'une assemblée générale et d'un discours du Maire. Les actions de la CPTS se répartissent en quatre missions socles : faciliter l'accès aux soins, construire des parcours efficients, développer des actions territoriales de prévention et gérer les crises sanitaires.

La Communauté Territoriale Professionnelle de Santé
CPTS
PAYS D'AUBAGNE ET DE L'ÉTOILE

Stage d'approfondissement BAFA

Nos jeunes ont brillamment obtenu leur Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA).

Après un stage de premier niveau en 2022 et une session de formation et de mise en pratique cet été, le stage d'approfondissement du 23 au 28 octobre 2023, est venu conclure ce cursus de formation confirmant nos quinze jeunes filles et garçons, dans leurs capacités à encadrer en toute sécurité les enfants dans les activités périscolaires, centre aéré et colonies de vacances.

Organisé par la Municipalité de Roquevaire, en lien avec trois animateurs de l'association "Les FRANCAS", les candidats ont bénéficié des formations réglementaires, théoriques et pratiques. Un travail sur la laïcité pour mettre en avant le respect de chacun et permettre le vivre ensemble dans les valeurs de la République a été réalisé.

Dans cette dynamique de groupe, nos studieux élèves ont travaillé à la création d'un sac de voyage rempli d'idées pour l'animation, les jeux ludiques et autres activités collectives. Sensibilisés à l'Environnement, ils ont créé un jeu de société présentant la localité de Roquevaire.

Grâce à l'engagement de nos élues Eléonore JAINE et Chantal RIZZON qui ont pensé et proposé cette initiative, la Municipalité a participé financièrement à hauteur de 100 euros pour nos jeunes Roquevairois.

Le Maire de Roquevaire Yves MESNARD et son équipe municipale remercient le personnel du CCAS qui a organisé le stage et le personnel du Centre Culturel qui a également contribué à travailler dans de très bonnes conditions : encore un grand merci au service public !

PLAN CANICULE

Le Plan Canicule est déclenché par la Préfecture en fonction des prévisions météorologiques. A des fins de prévention, un fichier de personnes vulnérables a été créé recensant les personnes fragiles, isolées, ou en situation d'handicap. Son but est de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence en cas de canicule mais aussi en période de grand froid, de pandémie...

A chaque déclenchement par le Préfet, les agents du CCAS contactent toutes les personnes inscrites sur ce registre et relèvent les éventuels problèmes rencontrés.
Cet été, le Plan Canicule a été déclenché 2 fois.
Au total, 234 personnes ont été contactées. Tous les appels sont enregistrés et une mise à jour est régulièrement effectuée.
Pour s'inscrire ou inscrire une personne de votre entourage, il suffit de contacter le CCAS au 04.42.04.45.15 ou ccas@ville-roquevaire.fr.

COLOR RUN :

Très beau succès !

Forte mobilisation pour la deuxième édition d'Octobre Rose organisée par la Ville de Roquevaire et son Service des Sports (ASAP) le 21 octobre dernier.

Quatre cents participants venus en famille ou entre amis ont pu découvrir, soit en marchant, soit en courant, les deux parcours de 1 km et 2 km à travers le village. Pour la Municipalité de Roquevaire, il est important de créer les conditions pour que chacun apporte son soutien pour la recherche contre le cancer du sein.

M. Le Maire Yves MESNARD, et son Adjoint aux Sports, M. Jean-François GUIGOU, ont remercié tous les participants et, après un échauffement en musique façon "Toutou youtou", ont donné le top départ sous un lancer de couleurs.

Parmi les coureurs, Mme Hélène SPINELLI, première adjointe et de nombreux élus se sont mobilisés pour ce moment de solidarité et de partage.

Parallèlement, une collecte était organisée jusqu'à fin octobre en mairie avec la mise à disposition d'une boîte à dons.

L'ensemble des recettes de cette manifestation a été entièrement reversé à l'Institut Paoli Calmette.
Un grand merci à l'ensemble des participants pour leur présence et leur bonne humeur.

La Color Run a permis de récolter

2750 €

2000 € de dons et 750 € avec la vente de tee-Shirt.

Un grand merci à tous !

Les textes sont reproduits tels qu'il nous ont été communiqués. Les contenus de ces articles engagent la seule responsabilité de leurs auteurs.

LE MOT DES ÉLUS DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Depuis l'élection en 2008 de notre majorité Divers Gauche menée par notre Maire Yves MESNARD, nous n'avons eu de cesse que de délivrer une information de qualité pour détailler notre gestion communale au service des Roquevairoises et Roquevairois. Ce 51ème numéro de notre revue municipale s'inscrit dans la continuité de cette volonté d'informer, au mieux et dans la transparence, l'ensemble des citoyens. Cette expression du groupe d'élus majoritaires nous permet également d'affirmer nos choix politiques dans la vie de notre commune.

Face au déchainement de la violence au Moyen Orient et fort de nos valeurs de rassemblement, nous avons proposé à tous les élus de notre Conseil Municipal une motion pour la "Paix des Peuples". Ce texte écrit à plusieurs mains en lien avec une partie de notre opposition a obtenu un consensus républicain formalisé par un vote unanime, le 16 octobre 2023. Nous sommes fiers d'avoir depuis Roquevaire, œuvré pour la Paix !

Malgré des ressources budgétaires en baisse et des coûts de fonctionnement et d'investissement en hausse, notre majorité a décidé de ne pas augmenter le taux communal de l'impôt foncier sur les propriétés bâties et non bâties !

La gratuité des transports publics mise en place en 2009 par une majorité de gauche dans le Pays d'Aubagne et de l'Etoile est menacée par une Métropole qui, devenue la seule autorité organisatrice des transports, ne fait pas de cette question sa priorité. Notre majorité en lien avec les collectifs de citoyens et les élus des autres communes de la Vallée de l'Huveaune se bat pour maintenir ce dispositif économique et social tant important pour le "portefeuille" des ménages. Cette mesure répond aux enjeux environnementaux du XXIème siècle, en favorisant l'utilisation des transports en commun à la place de la voiture pour les déplacements quotidiens. Nous appelons les élus d'opposition à faire de même auprès de leurs instances politiques dans la Métropole Aix-Marseille-Provence.

L'équipe municipale majoritaire vous souhaite de belles fêtes de fin d'année, qu'elles illuminent les yeux et le cœur de tous les habitants(es) de notre Commune.

Votre Majorité Municipale "Ambition Roquevaire".

Si **Noël** est une fête religieuse catholique invitant à cheminer dans l'espérance et la **paix**, elle est aussi l'expression plus universelle de la fraternité et de la générosité. N'est-il pas fréquent dans les conflits que des trêves de Noël et des gestes généreux se produisent entre ennemis ? Dans ce cadre, il nous semble à propos de rappeler que cette fête est un héritage fondé sur les valeurs de la famille, de l'amitié, du rêve, protégeant l'enfance. La question n'est pas celle de la croyance, à chacun sa liberté de penser, c'est celle du sens de la loi de 1905, portée par Aristide Briand, prix Nobel de la Paix en 1926.

L'important est d'éduquer à plus d'humanité.

L'important est de redonner du sens à l'Histoire. Notre monde, coincé quelque part entre X, TikTok, Instagram et Facebook, se décline en pouces, likes et tweets qui sont autant d'estocades à ce que nous avons construit : **une société libre et laïque**, qui se bat pour protéger notre démocratie et tendre vers toujours plus d'équité. **L'avenir de nos enfants en dépend.**

Nous vous souhaitons de chaleureuses fêtes de fin d'année!

Judith DOSSEMONT
Conseillère Départementale
Conseillère Municipale

Josiane PICCA
Conseillère Municipale

Avec le Département, nous soutenons les collégiens et votre pouvoir d'achat

En tant que Conseillère départementale, après avoir œuvré, il y a quelques semaines à la préparation de cette rentrée scolaire aux côtés de mes collègues de la majorité, j'ai eu plaisir à me rendre au **collège Louis Aragon** pour rencontrer la communauté éducative et les enfants et leur présenter les mesures de soutien au pouvoir d'achat que nous poursuivons en 2023/24 :

- **un kit de fournitures** avec calculatrice pour les 6e, d'une valeur de 60€.
- **une carte C'JEUNE** d'un montant de **150€** à chaque collégien. Elle permet désormais aux 15-25 ans de continuer à profiter de réductions et de bons plans après les années collège.
- **le maintien du prix de la cantine à 3€/repas**
- **un ordinateur portable pour les élèves de 6e**

Lors du forum des associations, j'ai eu le plaisir d'aller à la rencontre des bénévoles des associations de Roquevaire pour échanger sur les dispositifs d'aides mis en place par le Département. Le dynamisme du tissu associatif dans notre commune est primordial, notamment pour préserver les liens intergénérationnels, culturels et sportifs.
Avec la **Présidente Martine Vassal**, nous poursuivons le soutien au monde associatif roquevairois !

Les Chants de Noël 2023, la Culture pour tous !

La tournée des Chants de Noël 2023, organisée par le Département, c'est 65 concerts gratuits dans les communes de Provence avec la promesse d'un grand spectacle pour partager tous ensemble la magie des fêtes de fin d'année.
À Roquevaire, je vous attend nombreux **le 17 décembre à 18h30 pour assiter au concert gratuit "Noël Corse"** dans notre belle église Saint-Vincent et célébrer la période de l'Avent dans la joie et le partage.

Nous souhaitons à chacun d'entre vous de joyeuses fêtes ! En cette période de célébrations chrétiennes, nos pensées vont vers ceux qui endurent la solitude ou la maladie, et vers ceux qui vivent dans des pays déchirés par la guerre.

JE RESTE À VOTRE ÉCOUTE SUR NOTRE COMMUNE ET AU DÉPARTEMENT / judith.dossemont@departement13.fr

Le tri à la source des biodéchets

À compter du 1er janvier 2024, conformément au droit européen et à la loi antigaspillage de 2020, le tri des biodéchets sera généralisé et concernera tous les professionnels et les particuliers.

Quels sont les biodéchets à traiter ?
Déchets verts : tontes de pelouse et fauchage, feuilles mortes, tailles d'arbustes, haies et brindilles ou encore déchets ligneux issus de l'élagage et de l'abattage d'arbres et de haies.
Déchets alimentaires : restes de repas ou de préparation de repas ou produits périmés non consommés.

Pourquoi trier ?
À ce jour, les biodéchets représentent encore un tiers des déchets non triés des Français. Pourtant, les trier présente de nombreux bénéfices :
- réduire le bilan carbone du secteur des déchets à travers la réduction du stockage et de la combustion des déchets ;
- produire du biogaz qui peut être soit destiné à un usage local, soit réinjecté dans le réseau de gaz naturel ;
- fournir les agriculteurs ou gestionnaires d'espaces verts en engrais organiques et ainsi améliorer la qualité agronomique des sols.

Toutes les infos sur : https://www.ecologie.gouv.fr/biodechets

Les pompiers en manœuvre antipollution *sur l'Huveaune*

Le 7 novembre dernier, les pompiers ont organisé une manœuvre ayant pour thème "Une pollution par hydrocarbures dans l'Huveaune aux abords du collège Louis Aragon".

Cette opération a été organisée par Nicolas REYBAUD, sapeur-pompier professionnel au Centre d'Incendie et de Secours de Roquevaire en coordination avec la Municipalité et du syndicat de l'Huveaune, (EPAGE HuCA), représentés par Christian OLLIVIER adjoint de la commune et Vice-Président de l'EPAGE pour lequel deux techniciens de rivière étaient présents.
L'exercice qui a duré deux heures avait pour but de coordonner les différents services impliqués pour la protection de la biodiversité du bassin versant de l'Huveaune.
Son bon déroulement a permis aux vingt stagiaires participants de prendre les mesures immédiates : recherche de la source de pollution, installation d'un barrage flottant et de feuilles absorbantes permettant de contenir un maximum la pollution virtuelle et mise en place d'un sas afin de préserver une zone "propre" et une zone "sale" à hauteur du rond-point du collège. Félicitations à tous !

FOCUS

Consultation actes administratifs

L'ensemble des actes de la commune sont consultables sur le site de la ville :
https://ville-de-roquevaire.fr
Rubrique "Ma Mairie"
>>> actes-administratifs-roquevaire

Les procès-verbaux et les listes des délibérations du conseil municipal sont en ligne de façon permanente. Les décisions et les arrêtés du Maire, à caractère réglementaire, sont accessibles en version numérique pendant de 2 mois.

Au-delà, les documents sont tenus à la disposition du public, à l'accueil de la mairie, aux jours et horaires d'ouverture de la mairie

Notez-le !

NUMERO ALLO DECHETS ET ENCOMBRANTS :
0 800 94 94 08

Services publics de l'énergie

Dans les périodes de forts aléas climatiques, tout le monde apprécie la disponibilité des agents des entreprises Enedis pour l'électricité et Grdf pour le Gaz. Mais sachez que ces services proposent également au quotidien des outils d'information pour répondre en cas d'incident vous concernant.

En cas de coupure d'électricité dans votre quartier, contactez le Centre d'Appel Dépannage ENEDIS au 09 72 67 50 13.
Ou, si vous avez encore accès à internet avec vos smartphones, le site internet :
https://www.enedis.fr/panne-et-interruption

Pour l'urgence Sécurité Gaz : appelez le 0800 47 33 33.

Gestion des déchets pour les professionnels

Les producteurs de déchets non ménagers, tels que entreprises, commerçants, artisans, association, collectivités… sont responsables de l'élimination des déchets qu'ils produisent (Article L.541.2 du Code de l'Environnement).
En tant que professionnel, ils doivent veiller à choisir des filières conformes à la réglementation et s'assurer de leur traitement jusqu'à leur élimination ou valorisation.
Pour la gestion de ces déchets, ils peuvent soit recourir au service public de collecte et traitement des déchets de la Métropole Aix-Marseille-Provence, soit faire appel à un prestataire privé.

Une déclaration obligatoire !
Dans les deux cas, ils doivent déclarer et justifier le mode de gestion choisi en ligne :
https://dechets.ampmetropole.fr/pro

Éléments complémentaires sur le dossier eau du magazine N°50

Droit d'irrigation des riverains :

Rappel du N°50 : (code civil) le riverain peut utiliser l'eau, pour son usage personnel, domestique et même agricole hors arrêté préfectoral. L'usage domestique est limité à 40 m³/j.
Au-delà, une procédure de déclaration ou d'autorisation préalable est nécessaire suivant le débit prélevé et le débit de référence du cours d'eau.

La déclaration d'un prélèvement sur les eaux de surface (rivière) se fait **à partir de 400 m³/h** (soit 9600 m³/j si pompage permanent) **ou plus de 2 % du débit moyen** qui est de 0.8 m³/s à Roquevaire (soit 2 880 m³/h) **donc 58 m³/h pour Roquevaire**… Au-delà de 1000 m³/h ou 5 % du débit moyen cela relève d'une autorisation.

Obligations pour les particuliers - Puits, forages ou ouvrages…

Rappel du N°50 : depuis le 1er janvier 2009, tout particulier utilisant ou souhaitant réaliser un ouvrage de prélèvement d'eau souterraine (puits, forage ou simple prise d'eau) à des fins d'usage domestique doit déclarer cet ouvrage ou son projet en mairie.

Pour les forages et puits, la réglementation est plus complexe… car si c'est à des fins domestiques il faut bien une déclaration en mairie (art. L2224-9 du CGCT, le risque encouru de non-déclaration va jusqu'à 15 000 € d'amende !) mais si c'est pour de l'arrosage/irrigation il faut une déclaration à l'autorité environnementale DREAL (art. 214-1 rubrique 1.1.1.0 du CE). Ce qu'il faut bien retenir c'est que tout forage/puits doit être déclaré et avec une obligation de comptage également.

BLOC NOTES

ETAT CIVIL
de juillet 2023 à octobre 2023

NAISSANCES

PAPACONSTANTINO Mylan 07/05/23
RICHARD Léandre 30/06/23
BERNAUX LAHRAYRI Sohan 02/07/23
CLABAUT Liam 08/08/23
GIORDANO Elios 11/08/23
RODI Paul 12/09/23
DE MAUDIT DU PLESSIS Anna 24/09/23
QUINTIN LIGNON Eléonore 29/09/23
REBIAHI Ayoub 01/10/23

MARIAGES

LAOUNI Nicolas & WIERUSZEWSKI Marie 01/07/23
GIULIANI Maxime & ALBERT Emilie 13/07/23
VAURILLON Lionel & PIGNOL Cyrille 12/08/23
MARAVAL Mathias & ISEGLIO Audrey 12/08/23
GALLET Pierre-François & REYNES Sonia 19/08/23
MIRALLES Frédéric & DEROUBAIX Julie 26/08/23
MARTOS Francisco & REYNAUD Jocelyne 02/09/23
PINATEL Cyril & LEONTIMAR Catherine 16/09/23
VIETTE Yves & PELISSIER Sabine 23/09/23
HEIRICH Alexandre & VIGNOT Nelly 07/10/23

DECES

VETROFF Dominique 07/06/23
PECORINI Thomas 04/07/23
OSCILLANTE Nicole, épouse FRATINI 05/07/23
BRUN Monique, veuve PELLAN 09/07/23
PIALLA Guy 29/07/23
RAFFAELLY Antoine 30/07/23
BRES Michel 04/08/23
FOIRET Eveline, veuve ESPARRAC 04/08/23
TOTH Julien 08/08/23
SUZAN Juliette, veuve MARTINY 09/08/23
MOULIN Jeannine 17/08/23
MIRANTE Raphaël 21/08/23
CHAULVET Jean-Claude 03/09/23
CLORO Joseph 08/09/23
LANGIU Joseph 12/09/23
AUBERT Maryse, veuve GASPARD 15/09/23
MAZET Frédéric 21/09/23
LONG Jean 01/10/23
ZARINI Janine, veuve CLORO 09/10/23
GUASP Jacques 14/10/23
CHARRIER Pauline, veuve BARLES 20/10/23
BEZIN Pierre 23/10/23
DE LUCA Daniel 26/10/23
GOVERNALE Yves 29/10/23

Nouveaux horaires d'ouverture du cimetière communal : du 1er octobre au 30 avril de 8h00 à 18h00 et du 1er mai au 30 septembre, de 7h00 à 21h00.

NUMEROS UTILES

NOUS CONTACTER
MAIRIE (standard) 04 42 32 91 10 - contact@ville-roquevaire.fr

MEDECINS GÉNÉRALISTES
COSTABELLO Bernard 04 42 04 01 74
DI BERNARDO Corinne 04 42 32 49 31
HERSCOVITCH Bernard 04 42 04 20 12
SELLEM Frédéric 04 42 04 01 74

TÉLÉPHONE D'URGENCE DES MÉDECINS
04 42 04 55 88 (LE WEEK-END ET LES JOURS FERIES)

TÉLÉPHONE D'URGENCE DES DENTISTES
08 92 56 67 66 (LE WEEK-END ET LES JOURS FERIES)

PHARMACIE DE GARDE
Connectez-vous sur le site internet :
www.3237.fr

VOUS ÊTES VICTIME OU TÉMOIN DE VIOLENCES, APPELEZ LE 3919

SERVICES D'URGENCES
POMPIERS 18 - SAMU / SMUR 15
POMPIERS ROQUEVAIRE 04 42 04 01 18
POLICE URGENCE 17
POLICE MUNICIPALE 04 42 32 91 22 / 06 30 52 32 89
GENDARMERIE ROQUEVAIRE 04 42 04 20 20
CCFF (Comité Communal des Feux et Forêts) 06 09 09 06 52
NUMÉRO EUROPÉEN POUR LES URGENCES 112
HOPITAL PUBLIC D'AUBAGNE 04 42 84 70 00
URGENCE HOPITAL D'AUBAGNE 04 42 84 70 34
HOPITAL PRIVÉ LA CASAMANCE 04 91 88 40 00
CENTRE ANTI-POISON 04 91 75 25 25
SOS VÉTÉRINAIRE 09 70 24 70 24
URGENCES VETERINAIRES 3115
URGENCE GAZ 0 800 473 333
URGENCE ELECTRICITE 09 72 67 5013
ASTREINTE DECES MAIRIE 06 30 52 32 88 (uniquement le week-end)
ASTREINTE SERVICE DE L'EAU (SIBAM) 06 14 09 14 46

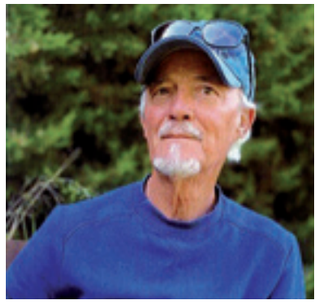

Notre ami, Yves GOVERNALE nous a quittés.

Une figure incontournable du Sporting Club de Roquevaire des années 80 s'en est allée.
Adjoint indispensable à l'entraîneur de cette époque Monsieur Alain REY, compétent, discret et fidèle, Yves était reconnu pour sa gentillesse, sa disponibilité et son empathie.
Un dirigeant bénévole remarquable qui a su encadrer et former, à merveille, plusieurs générations de jeunes footballeurs.
Nous adressons nos sincères condoléances à toute sa famille et à tous ses amis.

Meilleurs Voeux

2024

En ce début d'année, célébrons l'Amour,
le Partage, la Joie et la Paix,
tous unis dans notre Humanité

Yves MESNARD, Maire de Roquevaire, Conseiller Métropolitain
et l'ensemble du Conseil Municipal
vous adressent leurs meilleurs voeux pour la nouvelle année 2024
et vous convient à la Cérémonie qui sera organisée
le samedi 27 janvier 2024 à 11h, salle Raymond Reynaud.

Roquevaire
Provence d'aujourd'hui